



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer,
Maud Phelippot.

Vendredi 28 février 2014

N° 539



Culture

Max et Lili reviennent à Laval

On se souvient tous de Max et Lili, les héros de petits livres pour enfants. Ils sont frère et sœur et chaque livre porte sur un thème de la vie quotidienne. Max, Lili et leurs parents sont alors les héros d'une petite histoire qui pose une problématique, laquelle est résolue à la fin du livre. Cela permet d'aborder des thèmes parfois difficiles et on trouve à la fin des livres une petite morale.

Les quatre bibliothèques de Laval proposent une exposition autour de ces deux personnages : bibliothèque Albert-Legendre, médiathèque de Saint-Nicolas, bibliothèque Badinter et celle des Pommeraies.

À travers des illustrations, des extraits de livres et des petites animations, il est possible d'entrevoir plusieurs thématiques abordées toujours avec une petite touche d'humour. Une exposition pour tous les âges à partager en famille.

Exposition **jusqu'au 2 mars 2014** dans toutes les bibliothèques de Laval.



MAX ET LILI
du 6 fév. au 2 mars 2014



Démographie

Peu de personnes n'ont pas d'enfant et déclarent ne pas en vouloir

Dans son n° 508 de février 2014, *Population & Sociétés*, bulletin mensuel d'information de l'Institut national d'études démographiques (Ined), s'intéresse aux personnes sans enfant et déclarant ne pas en vouloir. Selon les auteures, Charlotte Debest et Magali Mazuy, de l'Ined, ainsi que l'équipe de l'enquête *Fecond* (1), ces personnes sont « **relativement rares en France** ».

Ainsi, 13,5 % des femmes et 21,0 % des hommes, parmi celles et ceux nés entre 1961 et 1965, n'ont pas eu d'enfant. L'Insee précise que l'infécondité définitive (= être sans enfant en fin de vie féconde) est en légère augmentation ces dernières années, contrairement à l'infécondité volontaire déclarée qui reste un phénomène très minoritaire (2).

Population & Sociétés English version

Rester sans enfant : un choix de vie à contre-courant

Charlotte Debest, Magali Mazuy et l'équipe de l'enquête Fecond*

Les personnes sans enfant et déclarant ne pas en vouloir sont relativement rares en France. Qui sont-elles ? Quelles raisons donnent elles à leur choix ? La F&S des vifs ou son compa 4-8 ou l'enquête 7 s'appuient sur plusieurs enquêtes, dont l'enquête Fecond. Charlotte Debest et Magali Mazuy nous présentent les résultats de leur analyse sur ce choix de vie.

L'infécondité volontaire, ou le choix, pour des femmes et des hommes sans enfant, d'être sans enfant, est une réalité en France. Il existe en particulier une infécondité volontaire déclarée au moment de la déclaration de mariage. Les couples de mariage formés de ce pas avant d'être mariés ont déclaré à l'Ined.

Les femmes nées entre 1961 et 1965 ont déclaré ne pas vouloir d'enfant à un moment de leur vie. Elles ont déclaré ne pas vouloir d'enfant à un moment de leur vie. Elles ont déclaré ne pas vouloir d'enfant à un moment de leur vie.

La fécondité volontaire est en légère augmentation ces dernières années, contrairement à l'infécondité volontaire déclarée qui reste un phénomène très minoritaire.

Si les femmes et les hommes ont déclaré ne pas vouloir d'enfant

L'infécondité volontaire est en légère augmentation ces dernières années, contrairement à l'infécondité volontaire déclarée qui reste un phénomène très minoritaire.

Si les femmes et les hommes ont déclaré ne pas vouloir d'enfant

L'infécondité volontaire est en légère augmentation ces dernières années, contrairement à l'infécondité volontaire déclarée qui reste un phénomène très minoritaire.

Si les femmes et les hommes ont déclaré ne pas vouloir d'enfant

L'infécondité volontaire est en légère augmentation ces dernières années, contrairement à l'infécondité volontaire déclarée qui reste un phénomène très minoritaire.

(1) - Cf. <http://www.u822.idf.inserm.fr/page.asp?page=4097>.
(2) - Luc Masson, « Avez-vous eu des enfants ? Si oui, combien ? », Insee, *Portrait social*, 2013 (pp. 93 à 109).

Selon l'enquête *Fecond* (Inserm et Ined, 2010), 4,3 % des femmes et 6,3 % des hommes déclarent ne pas avoir d'enfant et ne pas en vouloir. Aux âges jeunes, précise l'Ined, le désir de fonder une famille est déjà très fort : « *On ne se projette que très rarement sans enfant* ». La pression sociale incitant à avoir des enfants est forte à tous les âges, et d'autant plus à ceux de « pleine fécondité », entre 25 et 35 ans, âges auxquels l'infécondité volontaire déclarée est particulièrement faible.

L'Ined ajoute que les niveaux déclarés d'infécondité volontaire sont très faibles parmi les personnes en couple (3 % pour les femmes et 5 % pour les hommes, contre 10 % et 17 % pour les personnes qui ne sont pas en couple). L'arrivée d'un premier enfant, selon l'Ined, fait toujours partie du parcours perçu comme étant « normal » chez un couple (par lui-même et par son entourage). A contrario, on va imaginer un dysfonctionnement – médical ou affectif – pour expliquer l'absence d'enfant au sein d'un couple stable. « *Une certaine pression, diffuse, s'exerce de manière progressive sur les couples ne s'engageant pas dans un projet parental, poursuit l'Ined, alors même qu'ils réuniraient les "bonnes" conditions pour avoir un enfant* ».

Pour les personnes qui ne sont pas en couple, celles déclarant ne pas vouloir d'enfant renvoient à des situations très diverses. L'Ined mentionne l'absence de conjoint, ou bien le fait que ces personnes ne se projettent pas en tant que parent. En outre, le fait d'avoir un partenaire stable peut constituer un préalable pour avoir un enfant dans de

« bonnes » conditions. « *Alternativement, selon l'Ined, être sans partenaire et ne pas souhaiter d'enfant peut exprimer le souhait de ne pas répondre au schéma classique de la conjugalité et de la famille* ».

Se référant à une enquête qualitative, l'Ined observe que les personnes volontairement sans enfant mettent en relief la tension entre deux valeurs de la société contemporaine : la liberté individuelle et la famille : « *D'un côté, la liberté individuelle, qui va de pair avec la figure idéalisée de l'individu entrepreneur de sa propre vie, renvoie à des notions telles que l'épanouissement personnel, l'autonomie, la mobilité professionnelle et conjugale. D'un autre côté, les valeurs associées à la famille sont à rapprocher de celles de stabilité professionnelle et conjugale, de la disponibilité pour autrui, de l'engagement filial* ».

Si la liberté et l'épanouissement personnel sont souvent évoqués, cela reflète, pour l'Ined, le souhait d'affirmer un choix de vie positif par les personnes volontairement sans enfant. Par contre, les raisons matérielles et de santé sont peu mentionnées. Quant au fait d'être trop âgé, notamment cité par les femmes âgées de 40 ans ou plus, l'Ined avance que cela peut révéler « *la relative stigmatisation des parentalités tardives, permettant dès lors de légitimer une absence volontaire d'enfant* ».

Source : Charlotte Debest, Magali Mazuy et l'équipe de l'enquête *Fecond*, « Rester sans enfant : un choix de vie à contre-courant », Institut national d'études démographiques (Ined), *Population & Sociétés* n° 508 de février 2014 (4 pages).



Observation de la vie associative

Rédaction d'articles pour les publications internes

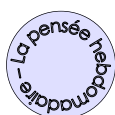
Le service civique en quelques mots

Créé par la loi du 10 mars 2010, le service civique est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Il s'agit :

- d'un engagement volontaire d'une durée actuellement de 6 mois ;
- pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général ;
- représentant 24 heures hebdomadaires ;
- donnant lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'État (573,84 euros), et d'un soutien complémentaire (106,50 euros), pris en charge par la structure d'accueil ;
- ouvrant droit à un régime complet de protection sociale financé par l'État.

Deux missions proposées à Laval...

- Le **CÉAS de la Mayenne** propose une mission de six mois pour l'animation d'un Observatoire de la vie associative : suivi et analyse des créations d'association, mise en place d'outils pour mieux faire connaître la vie associative et le fonctionnement des associations, études qualitatives sur les associations. Mission à pourvoir avant le 31 mai 2014.
- **Culture et Promotion** propose, quant à elle, une mission de six mois pour la rédaction d'articles pour les publications internes et le site Internet impliquant un travail d'investigation auprès des adhérents, de synthèse et d'écriture sur des thèmes abordés par les différentes associations du réseau. Possibilité pour le jeune d'aller à la rencontre de toutes les associations du réseau (Association réunionnaise d'éducation populaire, Association régionale d'information des collectivités territoriales, CEAS de la Sarthe, CÉAS de la Mayenne, Céas des Côtes-d'Armor, CEAS de la Vendée) et des associations associées (Chronique sociale, Galilée, CEAS Formation Languedoc-Roussillon).



« *C'est l'histoire d'un jeune garçon et d'un vieil homme qui a la réputation de trouver toutes les réponses aux questions qu'on lui pose. Le garçon veut piéger l'aïeul. Il capture un petit oiseau, l'enferme dans ses mains et met au défi le vieil homme de répondre à cette question : cet oiseau est-il mort ou vivant ? Bien sûr, il prévoit d'étouffer l'oiseau si le vieil homme répond qu'il est vivant. Mais le vieil homme lui dit : " La réponse est dans tes mains, mon fils ". Le futur est aussi entre nos mains* ».

Al Gore, ancien vice-président démocrate des États-Unis, Prix Nobel de la paix en 2007, « L'atmosphère est un égout à ciel ouvert » (propos recueillis par Corinne Lesnes), *Le Monde* du 12 septembre 2013.